

Commune de VILLERS-LE-SEC

INFO N°: 125

CONSEIL MUNICIPAL du 05 SEPTEMBRE 2008

CONVENTION AVEC L'ONF

Le Conseil municipal décide de renouveler pour 2008-2009 la convention de suivi technique avec l'ONF, pour la réalisation des travaux en forêt communale.

ATTRIBUTION de MARCHÉ « ENTREE du VILLAGE »

La commission d'appel d'offre réunie le 1^{er} septembre 2008 a retenu :

- l'entreprise PIACENTINI pour le lot n° 1, Terrassement et Voies et Réseaux divers pour un montant de 100 752 € H.T.
- l'EURL CREA VERT de Luxeuil les Bains pour les lots n° 2 Espaces Verts et n° 3 Mobiliers Urbains pour un montant respectif de 2 302 et 3 790 € H.T.

Depuis le 8 septembre, les travaux d'enfouissement électrique et téléphonique ont débuté pour 5 semaines environ. La circulation sera réglementée par des feux tricolores pendant toute leur durée. Nous vous rappelons que les plans des aménagements en cours sont visibles à la mairie et sur le Villers info n°123.

CREATION D'UN OSSUAIRE COMMUNAL

Afin d'être en conformité avec la législation, le Conseil municipal décide la création d'un ossuaire au cimetière communal et accepte le devis des Pompes Funèbres JEANMOUGIN de Vesoul pour une somme de 1 906 € TTC. Cet ossuaire prend la forme d'un caveau de deux places et est destiné à recevoir les ossements lors des exhumations

INFORMATIONS

effectuées pour le relèvement des tombes abandonnées.

RENTREE SCOLAIRE

Rentrée scolaire sereine pour les 87 enfants, dans des locaux (façade de la maternelle et préau primaire) repeints pendant les vacances par les employés communaux. Les écoles du RPI Villers/Colombe accueillent 22 enfants en petite et moyenne section dans la classe de Mme GAMET, 23 enfants en grande section et CP dans la classe de Mme MORANZONI et 24 enfants en CE1 et CE2 dans la classe de Mme et M. CHALON. L'école de Colombe compte 18 enfants en CM1 et CM2 dans la classe Mme PEGEOT.

HAUT-DEBIT DANS LES ECOLES

Les trois classes de Villers ont été équipées chacune d'un nouvel ordinateur supplémentaire, tous connectés à internet haut débit. Coût 2 617 € TTC. Nous bénéficions, pour cet achat, d'une offre promotionnelle de 600 €, à recevoir prochainement.

BIBLIOTHEQUE

Programme du 4^{ème} trimestre :

- Depuis le 28 août, toute la collection de CD a été renouvelée (300 CD).
- A compter de la rentrée et tous les derniers mercredi matin du mois, Martine BURGER, à titre bénévole, assurera une animation conte au périscolaire.
- Les élèves de la maternelle sont accueillis à la bibliothèque le vendredi matin et ceux du CP et CE le sont le vendredi après-midi.
- Trois expositions sont d'ores et déjà prévues dans les locaux de la bibliothèque : Du 29

septembre au 13 octobre : « *L'écologie : habiter le 21^{ème} siècle* », Du 8 décembre au 22 décembre : « *Noël et les autres fêtes de l'hiver* » et « *Les beaux livres de Noël* ».

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- mercredi : 10 h 30 à 11 h 30
- vendredi : 15 h 00 à 17 h 00
- samedi : 13 h 30 à 14 h 30

PARTICIPATION AUX SORTIES SCOLAIRES

Nous vous rappelons que la commune de Villers le Sec participe aux dépenses des élèves scolarisés dans les collèges et lycées de Vesoul à hauteur de 20 € par étudiant pour toute sortie pédagogique et linguistique. Cette participation, pour l'année 2007/2008 s'est élevée à 440 €. Elle concerne un élève de la Maison familiale de Montbozon, un du lycée Luxembourg, un du collège Gérome, six du lycée Belin et treize du collège Jean Macé.

Une demande écrite de l'établissement scolaire doit être adressée en mairie de Villers pour accord.

ALLOCATION FAMILIALE DEPARTEMENTALE

L'allocation familiale départementale étudiant est une prestation commune du Département et de la Caisse de Mutualité Agricole de la Haute-Saône.

Enseignement supérieur :

Accordée sous condition de ressources, pour chacun des étudiants âgés de – de 26 ans.

Le montant de l'aide peut varier : 310 € par étudiant de – 20 ans à 700 € par étudiant de 20 à 25 ans.

Enseignement secondaire, bourse d'étude :

Accordée après examen des revenus de la famille aux élèves du 1^{er} et 2^{ème} cycle.

Les dossiers pour l'année scolaire 2008/2009 peuvent être retirés depuis le 1^{er} septembre et transmis avant le 31 décembre 2008 :

- Au Conseil Général de la Haute-Saône – Espace 70, 4A, rue de l'industrie, BP 10339, 70006 Vesoul cedex.
- Sur appel téléphonique au 03.84.95.78.13 ou au 03.84.95.78.10.
- Sur le site internet, www.cg70.fr rubrique « *les jeunes* », sous rubrique « *éducation* ».

Les services se tiennent à disposition pour tout renseignement complémentaire.

JOURNEES DU PATRIMOINE

Cette année, les journées du patrimoine sont fixées les 20 et 21 septembre. A cette occasion, vous aurez la possibilité de visiter la Chapelle de St-Igny,

monument classé datant du 12^e siècle. Installé à proximité, un panneau signalétique, traduit en deux langues, relate l'historique de la chapelle.

Visites le dimanche 21 de 14 h à 18 h.

AFFOUAGE 2008

Les personnes intéressées par une portion de bois sont invitées à se faire connaître en mairie dès maintenant et **avant le 11 Novembre.**

Le prix pour l'année 2008 reste inchangé soit 20 €. Le façonnage s'effectuera dans les coupes 2, 3, 10 et 39. Les houppiers seront attribués à chaque affouagiste courant décembre, ceux-ci recevront un règlement qu'ils devront respecter scrupuleusement. La facturation aura lieu en novembre.

OUVERTURE DE LA CHASSE

La chasse est ouverte depuis le 14 septembre 2008 jusqu'au 28 février 2009.

Saluons au passage le travail qui est réalisé par l'association de chasse de Villers. Le dégagement et l'entretien des tranchées permettent la pratique de cette activité en toute sécurité.

Compte tenu des risques de prolifération des maladies transmissibles par la faune sauvage et notamment le renard, nous vous demandons de signaler toute présence ou trace d'animal aperçue au président de la société de chasse (J.P. ROLLET 03 84 75 83 20) qui fera le nécessaire auprès des piégeurs agréés.

COLLECTE VERRE PLASTIQUE PAPIER

Les résultats du tri sélectif pour 2007 (en kg/hab) sont plus que satisfaisants pour la commune puisque meilleurs que ceux de 2006 et supérieurs à la moyenne du SICTOM. Merci à tous !

		VILLERS	SICTOM
VERRE	2006	44.40	40.39
	2007	45.92	39.16
PAPIERS- PLASTIQUES	2006	24.22	20.48
	2007	29.15	21.91

!! La collecte des ordures ménagères du mardi 11 novembre 2008 est avancée au samedi 8 novembre. Sortir vos poubelles la veille.